

Immobilier

VENTE RÉGION CHATEAULIN

ARMORIQUE HABITAT
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA
VEND EN PRIORITÉ AUX LOCATAIRES
DES BAILLEURS SOCIAUX

À vendre à TRÉGOUREZ

MAISON T4 EN DUPLEX de 72 m². R.d.c. : entrée, wc, cellier, cuisine, salon-séjour, chambre. Étage : 2 chambres, salle de bains, bureau. Garage. Le tout sur un terrain de 421 m². Classement énergie : E. Acquisition soumise à plafonds de ressources.

Prix : 105 000 €
Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

Délai de priorité pour les locataires des bailleurs sociaux jusqu'au 12 décembre 2024

02 98 85 42 48
accession@armorique-habitat.fr

VENTE RÉGION MORLAIX

ARMORIQUE HABITAT
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA
VEND EN PRIORITÉ AUX LOCATAIRES
DES BAILLEURS SOCIAUX

À vendre à PLOUGAR

MAISON T4 en duplex de 84,6 m². R.d.c. : entrée, coin cuisine, salon-séjour, cellier, une chambre. À l'étage : 2 chambres, s.d.b., wc. Garage. Acquisition soumise à plafonds de ressources. Classement énergie D.

Prix : 155 000 €
Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

Délai de priorité pour les locataires des bailleurs sociaux jusqu'au 22 novembre 2024

02 98 85 42 48
accession@armorique-habitat.fr

ARMORIQUE HABITAT
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA
VEND EN PRIORITÉ AUX LOCATAIRES
DES BAILLEURS SOCIAUX

À vendre à GARLAN

MAISON T2 de plain-pied de 50 m². Entrée, cellier, wc, salon-séjour, coin cuisine, une chambre, salle de bains. Garage. Acquisition soumise à plafonds de ressources. Classement énergie E.

Prix : 115 000 €
Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

Délai de priorité pour les locataires des bailleurs sociaux jusqu'au 22 novembre 2024

02 98 85 42 48
accession@armorique-habitat.fr

VENTE RÉGION SAINT-BRIEUC

ploufragan, Carpont vend maison 98 m², 3 chambres, 2 SdB, jardin, garage, cave, terrain 529 m². 06 63 76 63 73

1806228

RECHERCHE

Achat

Particulier cherche **T2ouT3** secteur Plérin, St Briec, bien situé, au calme. Appeler le 06 50 51 94 77

1804087

Le Télégramme
VOTRE ANNONCE PAR TÉLÉPHONE
AU :
0 800 879 925
APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30
Règlement par carte bancaire

Annonces officielles

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur regions-annonceslegales.com.
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : annonceslegales@viamedia-publicite.com.
Conformément à l'arrêté du 14 décembre 2023 (NOR : MICE2332581A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 (article 1) est fixé à 0,183 € HT le caractère pour les départements de la Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actulegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

LEGALES ET JUDICIAIRES

Marchés publics - Procédure adaptée

COMMUNE DE PLOURAC'H

MARCHÉ DE TRAVAUX

Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : mairie de Plourac'h (22160).
Type et numéro national d'identification : SIRET 212 202 311 00016.
Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact : Richard Guillemot, tél. 07 45 00 07 59.
E-mail : contact.arg@free.fr

Section 3 : procédure.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.
Capacités économiques et financières - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.
Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 06/12/2024, à 12 h.
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : **construction d'un pavillon locatif**.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : rue de l'Argoat, 22160 Plourac'h.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.

Marché alloti : oui.
Lot 1 : gros œuvre, terrassements, VRD, espaces verts.
Lot 2 : charpente et murs à ossature bois, bardage, menuiseries.
Lot 3 : couvertures ardoise et bac acier.
Lot 4 : cloisons sèches, isolation.
Lot 5 : chapes isolées, carrelages, sols souples et faïence.
Lot 6 : peintures.
Lot 7 : électricité, téléphone, télévision.
Lot 8 : plomberie, chauffage pompe à chaleur, ventilation.

Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : non.

Avis - Attributions de marchés

AVIS D'ATTRIBUTION

Entité publique : Syndicat mixte d'adduction en eau potable du Kreiz Breizh Argoat.
Intitulé : délégation de service public secteur Argoat.
Objet : ouvrages à exploiter / une station de production 15 m³/h, huit réservoirs de stockage, 585 km de réseau Facturation 2022 / 4 351 abonnés, 479 217 m³.
Catégorie principale : services.
Code CPV : 65111000.
Lieu d'exécution : Côtes-d'Armor (22).
Détail de l'annonce : le Syndicat du Kreiz Breizh Argoat a, par délibération du 26/09/2024, délégué par un contrat de délégation de service public l'exploitation du service public d'eau potable du secteur de l'Argoat à la société Veolia, à compter du 01/01/2025, pour une durée de 9 ans.

Avis administratifs

SOUS-PRÉFECTURE DE DINAN - PÔLE RÉGLEMENTAIRE

AVIS

Suite à un recours, la Commission nationale d'aménagement commercial n'est pas intervenue avant le 24/10/2024, délai d'expiration de 4 mois. En conséquence, l'avis de la CDAC du 17/05/2024 autorisant l'extension de 1 254 m² du magasin Brico Leclerc et la création d'un point permanent de retrait des marchandises avec 2 pistes de ravitaillement et 29,50 m² d'emprise au sol, à Plaintel, est confirmé. Le texte de l'avis est affiché pendant un mois à la mairie de Plaintel.



AVIS

Le projet de création de Réserve naturelle régionale sur le site naturel des marais, dunes et baies de Guissény, porté par la commune de Guissény (Finistère), a été retenu par le Conseil régional de Bretagne en décembre 2021, à l'issue de son appel à manifestation d'intérêt.
Une démarche de concertation, débutée en octobre 2022, a réuni l'ensemble des acteurs concernés, afin de construire collectivement ce projet de territoire.
Le projet et la demande de classement ont été officiellement déposés à la Région le 08/10/2024.
La procédure de classement en Réserve naturelle régionale comprend une phase de consultation, dont la consultation du public, qui sera ouverte pour une durée de 3 mois, du 25/11/2024 au 25/02/2025, via "L'Atelier Breton", sur www.atelier.bretagne.bzh, et en mairie de Guissény, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Toutes les observations sur le projet de classement sont à déposer directement sur cette plateforme ou sur le registre disponible en mairie.

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'extension et de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière au lieu dit La Clarté-Ranguillégan, à Perros-Guirec

Par arrêté préfectoral du 7 octobre 2024, une enquête publique de 33 jours est ouverte du lundi 18/11/2024, 14 h, heure d'ouverture de l'enquête, au vendredi 20/12/2024 inclus, 16 h 30, heure de clôture de l'enquête, à la mairie de Perros-Guirec, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société Armoricaine de Granit (SAG), siège social au 34, rue des Carrières, La Clarté, 22700 Perros-Guirec, pour le projet d'extension et de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière au lieu dit La Clarté-Ranguillégan, à Perros-Guirec.
La mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) a émis un avis sans observation sur le projet d'autorisation environnementale le 12/08/2024.
Modalités de consultation du public :
Le dossier sera consultable à partir du site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/extension-carriere-perros-guirec>
Le dossier sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor : <https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industriel>
Le dossier complet, support papier et numérisé comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique à la mairie de Perros-Guirec, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi, de 13 h 30 à 17 h ; du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h.
Pendant la durée de l'enquête, le public peut formuler ses observations :
- Par voie électronique à l'adresse suivante : extension-carriere-perros-guirec@mail.registre-numerique.fr
- Ou directement en se rendant sur le registre électronique à partir du lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/extension-carriere-perros-guirec>
- Ou par voie postale à la commissaire enquêtrice à la mairie de Perros-Guirec, à l'adresse suivante : mairie, place de l'Hôtel-de-Ville, 22700 Perros-Guirec.
- Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, mis à sa disposition à la mairie de Perros-Guirec.
- Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/extension-carriere-perros-guirec>
Mme Anne Rameau, ingénier agronome à la retraite, est désignée commissaire enquêtrice. Elle recevra le public à la mairie de Perros-Guirec, les lundis 18/11/2024, de 14 h à 17 h ; mercredi 27/11/2024, de 14 h à 17 h ; samedi 07/12/2024, de 9 h à 12 h ; jeudi 12/12/2024, de 9 h à 12 h ; vendredi 20/12/2024, de 13 h 30 à 16 h 30.
Toute information sur le projet peut être demandée auprès de MM. Gabriel Le Pennuic et Hervé Galtie, responsables du projet, aux adresses électroniques suivantes : gabriel.lepennuic@brachot.com, herve.galtie@brachot.com, ou par téléphone au 06 88 12 29 54 / 06 77 11 62 27.
Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice numérisés seront tenus à la disposition du public à la mairie de Perros-Guirec et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor, à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête relative à la modification du PLU de Saint-Quay-Perros

Par arrêté n° 24/94 du 31/10/2024, le président de Lannion-Trégor Communauté (LTC) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 5 du plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Quay-Perros.
Durée de l'enquête publique : 32 jours consécutifs du lundi 09/01/2024 à 9 h au jeudi 09/01/2025 à 17 h.
Objet de la modification du PLU de Saint-Quay-Perros : l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU1 comprenant les parcelles cadastrées BE 73, BE 74 et BE 75 et création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur considéré.
Le dossier soumis à enquête publique comprend les pièces prévues à l'article R.123-8 du Code de l'environnement : la notice de présentation ; l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne (MRAE) ; les avis des personnes publiques associées (PPA).
Le projet de modification du PLU de Saint-Quay-Perros a pour objectif une évolution des pièces du PLU (règlement écrit, règlement graphique et orientations d'aménagement et de programmation).
Commissaire enquêtrice : Mme Catherine Blanchard a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par décision du 21/10/2024 du président du tribunal administratif de Rennes.
Siège de l'enquête publique : il est fixé à la Mairie de Saint-Quay-Perros 2, avenue de la Mairie, 22700 Saint-Quay-Perros.
Consultation du dossier d'enquête publique :
Observations : les pièces du dossier en version papier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, seront tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Quay-Perros, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi, mardi et jeudi, de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 ; mercredi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h. Il sera également disponible sur le site internet de LTC (<https://www.lannion-tregor.com>). Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention de la commissaire enquêtrice en mairie de Saint-Quay-Perros, 2, avenue de la Mairie, 22700 Saint-Quay-Perros (les courriers reçus seront annexés au registre d'enquête publique disponible en mairie) ; par voie électronique (pluih@lannion-tregor.com) à l'attention de la commissaire enquêtrice avant la clôture de l'enquête publique (les observations reçues par voie électronique seront mises en ligne sur le site internet de LTC (<https://www.lannion-tregor.com>)).
Permanences : la commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales en mairie de Saint-Quay-Perros, lundi 09/12/2024, de 9 h à 12 h ; lundi 23/12/2024, de 13 h 30 à 17 h 30 et jeudi 09/01/2025, de 13 h 30 à 17 h.
Clôture : à l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre d'enquête sera mis à disposition de la commissaire enquêtrice et clos par elle. La commissaire enquêtrice rencontrera, dans un délai de huit jours après la clôture de l'enquête, le président de LTC et lui remettra un procès-verbal de synthèse où seront consignées les observations écrites et orales. Le président de LTC disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Rapport et conclusions : dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête. La commissaire enquêtrice transmettra au président de LTC : le dossier de l'enquête accompagné du registre et pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Simultanément, elle transmettra une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Rennes. Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice sera déposée au siège de LTC à Lannion, en mairie de Saint-Quay-Perros et en sous-préfecture de Lannion pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ; et sera publiée (pendant une durée d'un an) sur le site internet de LTC (<https://www.lannion-tregor.com>).
Mesures de publicité : un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux locaux ci-après désignés : Le Télégramme et Ouest-France. Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier d'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la 1^{re} insertion et au cours de l'enquête pour la 2^e insertion. Cet avis sera publié par voie d'affiches au siège de LTC, à la mairie de Saint-Quay-Perros et en différents endroits de la commune. L'avis sera également publié sur le site internet de LTC à l'adresse suivante (<https://www.lannion-tregor.com>).
Autorité responsable : le projet de modification du PLU de Saint-Quay-Perros est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de LTC.
À l'issue de l'enquête publique et en application de l'article R.153-15 du Code de l'urbanisme, le conseil communautaire de LTC sera chargé d'adopter la modification du PLU de Saint-Quay-Perros dont le dossier sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice.
Toute information relative au projet et à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès du service planification de LTC au 02 96 05 55 77 ou par courriel (pluih@lannion-tregor.com).

VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE ?

Saisissez votre annonce légale sur : regions-annonceslegales.com



Tous journaux
habilités en France

Devis & attestation
de parution immédiats

RENDEZ-VOUS SUR
letelegramme.fr

regions-annonceslegales.com
Créer et publier vos annonces légales en ligne